Mais on ne vous dit pas tout…

Le 02 avril courant, s'est tenu le Conseil Municipal au cours duquel le budget pour l'année 2025 a été voté.

Lors de la présentation de ce budget, une bataille de chiffres s'est engagée entre la majorité et ses oppositions.

La majorité a revendiqué une bonne gestion et a fustigé les chiffres présentés par les oppositions, reconnaissant à peine une augmentation significative des frais de fonctionnement.

Toutefois, en fin de présentation de ce budget, le groupe d'opposition « Bien Vivre à Lunel » a demandé des comptes à propos d'**une somme de 2 millions d'Euros** qui apparait dans une décision municipale, **sans affectation particulière.**

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque l'élu délégué aux finances a répondu qu'**il s'agissait d'un emprunt pour faire face à** des subventions non encore versées et à **des créances à honorer**.

Présents dans la partie réservée au public, nous en avons donc déduit que **la trésorerie de la ville est au plus mal**, car **emprunter pour faire face à ses créances** ne nous est pas apparu comme un signe de bonne gestion des deniers publics.

Ainsi, en cas de victoire lors des prochaines élections municipales de mars 2026, **seul un audit des finances publique**s, conduit par un organisme indépendant, **pourra faire la lumière à ce sujet.**

À « Vivons Lunel », nous nous engageons à le mettre en œuvre et à en publier les résultats dans le cadre d'**une nécessaire transparence de la vie publique en laquelle nous croyons fermement.**

Le PRU (Plan de Renouvellement Urbain)

Lancé en 2014, le NPNRU (Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain), prévoit la transformation profonde de quelques 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires. Il a également pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers dits défavorisés et les autres, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants par des travaux de transformation du cadre de vie.

A Lunel, le NPRU a été doté d'une enveloppe financière de 53 millions d'Euros.

Mais comment cela fonctionne-t-il ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le NPRU, n'est pas une tirelire magique dans laquelle l'on peut puiser sans condition pour réaliser des travaux.

Son fonctionnement est complexe et les collectivités sont obligatoirement mises à contribution, sachant qu'une collectivité ne peut pas être subventionnée au-delà de 80%.

Chaque projet s'inscrit dans un territoire précisément délimité (QPV) pour des travaux préalablement définis et dont les effets sur l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers auront été clairement mis en évidence et justifiés.
Exemple : pourquoi la rue de la libération n'est-elle pas prise en totalité ? Avenue Victor Hugo, quel impact sur l'économie ? Place de l'Eglise, quelle place pour les enfants ? etc…

La ville de Lunel, devra pour pouvoir bénéficier de ces fameux 53 millions d'Euros, à minima, débourser 10,5 millions d'€uros.

Sachant que les financements du NPRU peuvent être engagés à différentes hauteurs impactant plus ou moins le budget de la ville.

C'est pourquoi les opérations de réaménagement urbains étant déjà bien avancées, nous souhaitons connaître précisément pour chaque tranche de travaux le montant de la participation du NPRU et les montants attendus des autres financeurs, Agglo, Département, Région, CAF, UE…

Pour l'instant, l'opacité règne et invisibilise les tenants et les aboutissants des actions en cours pour le simple citoyen, lequel ne peut que se sentir exclu, spectateur résigné de sa propre vie.

Suivez-nous sur Facebook

Découvrez notre site lunelreussirensemble.fr

Rejoignez-nous avec Helloasso

Directeur de la publication : M. Thierry RAZIGADE / Imprimé sur du papier recyclé

« VIVONS LUNEL ! »

Le petit journal de l'association **Lunel Réussir Ensemble**

N°3
Juin 2025

Le mot du Président

Lors des deux premiers numéros du petit journal de l'association Lunel Réussir Ensemble appelé Vivons Lunel, nous vous avons interrogés sur vos attentes à l'aide de deux questionnaires auxquels vous avez été très nombreux(ses) à répondre et nous vous en remercions chaleureusement.

Cette consultation portait sur de nombreuses thématiques telles que l'urbanisme, l'environnement, la santé, les établissements scolaires, la culture, la mobilité urbaine, les infrastructures sportives, les commerces , la sécurité publique et la participation citoyenne.

Aujourd'hui, dans ce troisième numéro, nous désirons vous faire un retour sur les résultats des principales thématiques sur lesquelles vous vous êtes exprimé(e)s. Bien entendu, le dépouillement de vos réponses et suggestions n'est pas une science exacte, mais il donne des tendances que nous souhaitons partager avec vous.

Par ailleurs, le 12 avril 2025, j'ai annoncé ma candidature aux élections municipales de mars 2026 à la tête de la liste « Vivons Lunel » composée de lunelloises et de lunellois, de longue date pour certains, nouvellement arrivés et désireux de faire leur vie dans notre belle ville pour d'autres.

Notre ambition commune, c'est d'offrir une alternance basée sur la mise en œuvre d'un nouveau mode de gouvernance qui permettra de renforcer le lien direct entre les élus et la population.

Parce que je crois profondément en l'intelligence collective, nous créerons ensemble des comités de quartiers.

Nous viendrons, dès le mois de septembre, mes colistiers et moi-même, vous les présenter lors d'une réunion dans chacun des futurs comités de quartiers envisagés afin de recueillir votre avis sur ce projet, vous écouter et échanger sur le Lunel de demain. Je vous invite d'ores et déjà à réserver votre date pour y assister.

Vous trouverez en page 3 le plan de ces comités de quartier ainsi que les dates retenues pour organiser les réunions susmentionnées auxquelles nous vous attendons nombreux(ses).

Ne l'oublions pas, participer c'est transformer, Vivons Lunel !!!

Thierry RAZIGADE

Toujours plus près de vous...

Voici un retour sur quelques points clés essentiels de notre consultation menée entre octobre 2024 et mars 2025.

Vous avez eu ou aurez l'occasion de **retrouver l'intégralité des résultats lors des réunions régulières** de notre association.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

53 % des personnes consultées souhaitent **conserver une ville à taille humaine** et limiter sa densification, en particulier en centre ville et près de 93% la construction de zones vertes sous la forme **d'espaces verts et végétalisés.**
D'autres points comme limiter la construction de nouveaux logements sociaux, sont plébiscités.

MOBILITE URBAINE

La majorité des personnes consultées **se déplacent en voiture et ressentent un manque de places de parking**, en particulier de places **PMR** (Personne à Mobilité Réduite).
L'accessibilité des bâtiments ouverts au public (qu'ils soient publics ou privés) semble insuffisante pour 54% et **les cheminements piétonniers** sont à renforcer pour 60%.

SANTE

C'est **le manque de médecins généralistes et de spécialistes** (délais d'attentes) qui préoccupe 76% des personnes consultées, ainsi qu'une meilleure répartition des médecins sur le territoire.

SECURITE

Le sentiment d'insécurité reste encore élevé (35%).
L'extinction de l'éclairage public la nuit (60% n'y sont pas favorables) contribue à ce sentiment.
Enfin, sur **les risques majeurs et naturels**, 62% de personnes consultées souhaitent être mieux informées.

VIE CULTURELLE

« La culture n'a pas de limite » est ce qui résume le mieux la consultation sur ce point.
Si l'offre peut paraître satisfaisante, des événements culturels et de loisirs, **en particulier à destination de la jeunesse**, sont plébiscités, ainsi que le renforcement des salles de cinéma (40%), de théâtres et/ou concerts (54%) .

SPORT

La fermeture de la piscine a bien sûr créé un grand manque, **de grandes attentes** se trouvent être à mi-parcours entre le sport et les loisirs, comme la réalisation de parcours de santé supplémentaires.

FINANCES

Pour 60% **les impôts locaux sont trop élevés et toujours en augmentation.**
La destination de l'argent public n'est pas forcément bien comprise et judicieuse.

ECONOMIE ET COMMERCE

Les personnes consultées semblent prêtes à **soutenir l'investissement dans l'économie**, **si l'argent public est correctement utilisé.**
Bien qu'idéalement situé entre Nîmes et Montpellier, **le territoire** ne semble finalement **pas si attractif** aux yeux des personnes consultées.
L'offre commerciale parait répondre aux attentes de la grande majorité des lunellois, mais celle-ci devrait s'étoffer encore dans **le centre-ville**, pour lequel, **seuls 40% des personnes consultées sont convaincues.**
Les circuits courts pour 50% et de **proximité** pour 30% sont à privilégier, ainsi que l'artisanat local.

« RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE »

En choisissant d'attribuer aux futurs comités de quartiers des noms de cours d'eau qui traversent Lunel, nous faisons le choix de rendre visible l'invisible :
- l'eau cachée par l'urbanisation dont nous avons perdu la trace et oublié l'importance vitale,
- le Citoyen indissociable de la cité, aujourd'hui relégué à la marge par des élus locaux englués dans l'immédiateté des réseaux sociaux et imbibés d'acronymes qu'eux seuls comprennent.
Aujourd'hui, de nombreux(ses) électeurs(trices) ne votent plus car ils sont intimement convaincus que leur vote ne changera hélas rien à leur quotidien.

Placer l'humain au centre de nos préoccupations nous est apparu comme une évidence et une nécessité que nous ne pouvions plus ignorer au regard des défis de demain.
Dans les deux premiers numéros de notre petit journal « Vivons Lunel » nous avons interrogé les Lunelloises et Lunellois sur leurs attentes.

Les nombreuses réponses reçues et les idées collectées nous ont encouragé dans notre démarche vers l'émergence d'une démocratie participative réelle.

De nombreux élus y ont pensé, beaucoup s'en sont gargarisés, mais aucun n'a eu l'audace de sa mise en place dans le cadre d'un dispositif structuré.

Or, les Conseils et Comités de quartier peuvent être créés dans les communes de 20 000 habitants et sont obligatoires pour celles de plus de 80 000 habitants, ce qui est prévu dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal délimite le périmètre des quartiers et détermine leur dénomination, leur composition et leurs modalités de fonctionnement.

Ces Conseils ont un rôle d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (amélioration du cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics…)
Avec le projet « Vivons Lunel », nous vous proposons cette organisation qui existe déjà depuis de nombreuses années dans beaucoup de Communes, et qui répond aux attentes d'une démocratie citoyenne active, plus directe, plus concrète et dans laquelle les citoyens que vous êtes deviennent les Co-constructeurs des projets et des politiques publiques.

Nous vous invitons à noter et réserver votre date pour participer à une réunion dans votre quartier. Nous viendrons vous écouter, échanger sur le présent et le futur de la vie quotidienne à Lunel et dans votre quartier.

Avec le projet « Vivons Lunel », nous avons dès à présent à cœur de mettre en œuvre ce que l'on dit.

COMITÉS DE QUARTIER ET DATES DES RÉUNIONS

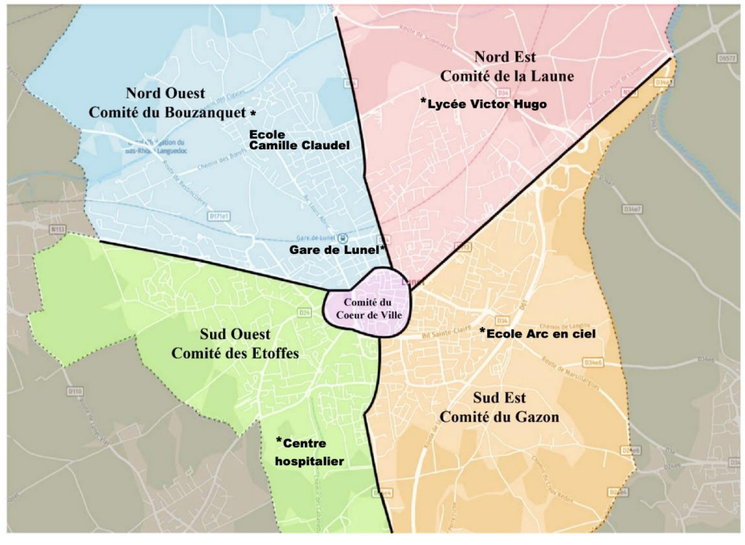

¤ Comité du Quartier du Bouzanquet
Mardi 9 septembre 2025 à 19h

¤ Comité du Quartier de la Laune
Mardi 23 Septembre 2025 à 19h

¤ Comité du Quartier des Étoffes
Mardi 7 octobre 2025 à 19h

¤ Comité du Quartier du Gazon
Mardi 14 Octobre 2025 à 19h

¤ Comité du Quartier Cœur de Ville
Mardi 4 Novembre 2025 à 19h

Les lieux de réunion vous seront communiqués ultérieurement